



Royaume des Pays-Bas



Ce document est un guide pour permettre aux acteurs appuyés par le Programme ACMA et à toute autre personne qui entrerait en possession de ce document d'avoir un fil conducteur dans la démarche SIM mise en place par le Programme ACMA et ses Bénéficiaires. Ce guide se veut être un outil qui permet à l'utilisateur du SIM de savoir ce qu'il a à faire et de se préparer pour tirer le meilleur profit du dispositif mis en place. Vous y trouverez des informations sur la finalité du SIM, la démarche de mise en oeuvre du SIM, le dispositif SIM, le cahier de charges des médias et la feuille de route.

ACMA

Programme Approche Communale pour le Marché Agricole

SYSTEME D'INFORMATION DE MARCHÉ (SIM) LE GUIDE DE L'UTILISATEUR

ACMA 2016



SOMMAIRE

1. CONTEXTE	05
2. FINALITÉ DU SIM	07
3. MÉTHODOLOGIE DE MISE EN OEUVRE DE SIM	08
3.1 Pilier 1 : Les produits agricoles ciblés	08
3.2 Pilier 2 : les informations de marché	10
3.3 Pilier 3 : les sources d'informations (acteurs PEA, acheteurs, etc.)	11
3.4 Pilier 4 : les lieux de collecte des informations (marchés)	12
3.5 Pilier 5 : les mécanismes et outils de collecte des informations	13
3.6 Pilier 6 : les utilisateurs finaux des informations générées par le SIM	16
3.7 Pilier 7 : le traitement et les modes de présentation et de diffusion des informations (supports, canevas, etc.)	16
3.8 Pilier 8 : les mécanismes de suivi et d'évaluation du fonctionnement du SIM	17
4. LE DISPOSITIF SIM	18
4.1 Les étapes du dispositif SIM	19
4.2 L'organigramme du SIM	20
4.3 La fréquence de diffusion de l'information	21
5. LE CAHIER DE CHARGE DES MÉDIAS	21
5.1 Radio ALAKETU	21
5.2 Radio Soleil FM	22
5.3 Radio OLOKIKI PLATEAU FM	22
5.4 Radio LA VOIX DE LA VALLEE	23
5.5 Radio CARREFOUR	23
5.6 Radio Tonassé	24
5.7 Télévisions : BB 24, Golfe TV, Canal 3, Sikka TV	24
6. TERMES DE RÉFÉRENCE DU PARTENARIAT AVEC LES RADIOS	25
6.1 Rôles et Responsabilités	25
6.2 Durée du partenariat	28
6.3 Choix des Radios	28
7. FEUILLE DE ROUTE	29
Annexes	31
Annexe 1: Les outils de collecte des données sur le prix	31
Annexe 2: Les outils de collecte des données sur les volumes	31
Annexe 3: outils de diffusion du SIM	32

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les informations recherchées par les acteurs PEA suivant chaque spéculation....	10
Tableau 2 : Les fréquences de collecte des informations	10
Tableau 3 : Short liste des marchés	12
Tableau 4 : Acteurs sources de collecte d'information sur l'Huile de Palme	13
Tableau 5 : Acteurs sources de collecte d'information sur le Gari	14
Tableau 6 : Acteurs sources de collecte d'information sur le Maïs	14
Tableau 7 : Canevas de présentation des données sur les exigences du marché nigériens....	15
Tableau 8 : Les différentes étapes du dispositif	19
Tableau 9 : Fréquence de diffusion des informations	21
Tableau 10 : RADIO TONASSE	25
Tableau 11 : RADIO OLOKIKI PLATEAU FM	26
Tableau 12 : RADIO ALAKETU	26
Tableau 13 : RADIO CARREFOUR	27
Tableau 14 : LA RADIO DE LA VALLEE DE LA VALLEE D'ADJOHOUN	27
Tableau 15 : Radios proposées pour la diffusion du SIM et des thématiques d'ACMA	28
Tableau 16 : Prix des céréales	30
Tableau 17 : Prix de l'huile de palme	30
Tableau 18 : Volumes de céréales disponibles et/ou mobilisables	30
Tableau 19 : Volumes d'huile de palme disponibles et/ou mobilisables	30
Tableau 20 : Volumes de noix palmiste disponibles et/ou mobilisables.....	30

1. CONTEXTE

Le programme « Approche Communale pour le Marché Agricole au Bénin » (ACMA) est financé par l'ambassade du Royaume des Pays-Bas au Bénin. Il est mis en oeuvre par un consortium de cinq (05) organisations à savoir IFDC, Care International Benin/Togo, Sahel Capital and Partners, Institut Royal Tropical (KIT) et Benin Consulting Group International (BeCG).

Il a pour objectif global « l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus agricoles des acteurs directs ». Pour atteindre cet objectif global, le programme vise les 3 objectifs spécifiques ci-après :

- Le pouvoir des acteurs directs économiques locaux dans les échanges commerciaux est renforcé ;
- Les échanges commerciaux sur les marchés locaux et avec le Nigéria sont accrus ;
- L'offre locale et l'écoulement des produits concernés sont accrus quantitativement et qualitativement.

Le programme cerne la problématique de marché à travers ses différents axes d'intervention qui mettent l'accent sur l'intelligence de marché, l'organisation de l'offre de produit, le développement des Communes, le financement des acteurs, le renforcement des capacités des groupes vulnérables et la logistique des chaînes de valeurs.

Les diagnostics conduits au niveau des acteurs économiques montrent que ceux-ci ont besoin d'être renforcés pour la mobilisation de l'offre, la maîtrise des exigences des marchés, la connaissance de la demande du marché. Aussi, faut-il noter que la plus grande partie des acteurs économiques concernés opèrent encore dans l'informel et dans la plupart du temps vendent suivant la saisonnalité et maîtrisent peu les unités de mesures utilisées par les acheteurs. Dans ce contexte, le besoin en information du marché devient une nécessité.

Le processus de mise en place du SIM au niveau du programme, démarré depuis 2014 ACMA a connu plusieurs étapes :

La collecte des besoins en informations de marché des acteurs à travers un sondage et une étude réalisée en 2014;

- L'appréciation des mécanismes endogènes utilisés par les acteurs pour s'informer sur les marchés ;

- La réalisation d'un état des lieux du SIM à travers un atelier multi acteurs qui a permis d'apprécier les expériences SIM qui ont été conduites par d'autres structures (telles que ONASA (Office National pour la Sécurité Alimentaire), Agrihub, Agri Business Center (ABC) etc. sur le terrain ;
- L'élaboration d'une stratégie SIM qui met l'accent sur les différentes étapes, les acteurs à impliquer et leur rôle et qui a été soumise à la validation aux acteurs des PEA au cours d'un atelier. Ce même atelier a permis d'élaborer, les outils de collecte de données (prix, quantité et exigences des acheteurs). Les acteurs à impliquer dans la diffusion ont été également identifiés par les utilisateurs du SIM qui ont proposé un cahier de charge à cet effet.
- L'échange discussion avec les radios locales en vue d'une bonne compréhension de la mission et de partager ensemble le contenu des cahiers de charges adaptés à chaque radio,
- L'élaboration des cahiers de charge de chaque radio,
- Etc.

Au regard de ces acquis, l'équipe ACMA lance dans sa phase opérationnelle le dispositif SIM qui se mettra en oeuvre en deux phases :

- Une phase test qui dure six (06) mois de Juillet à Décembre 2016 et qui se consacrera sur trois produits prioritaires pour les acteurs (maïs, gari, Huile de palme).
- Une phase d'extension qui démarrera après la phase test et s'articulera sur les expériences et les acquis de la phase test. Elle touchera certainement les autres produits sur lesquels ACMA travaille

Pour permettre aux acteurs et à tous les utilisateurs d'avoir un fil conducteur dans la démarche SIM à opérationnaliser, ce document qui représente un guide est élaboré. Ce guide se veut être un outil qui permet à l'utilisateur du SIM de savoir ce qu'il a à faire et de se préparer pour tirer le meilleur profit du dispositif mis en place. Il s'articule autour de cinq (05) grands points :

- la finalité du SIM
- la démarche de mise en oeuvre du SIM
- le dispositif SIM
- Le cahier de charges des médias
- La feuille de route

2. FINALITÉ DU SIM

Le SIM veut contribuer à faciliter la commercialisation des produits agricoles en mettant à la disposition des acteurs économiques des Pôles d'Entreprises Agricoles (PEA) des informations fiables de marchés, et dans un délai qui leur permet de les utiliser.

A terme :

- Les acteurs économiques des PEA sont quotidiennement informés sur les prix de vente du maïs, du gari, de l'huile de palme et des noix palmiste ;
- Les acheteurs des produits agricoles sont mensuellement informés sur les quantités de produits disponibles ;
- Les acteurs économiques des PEA sont informés des exigences des marchés surtout nigériens ;
- Les acteurs économiques des PEA prennent de bonnes décisions pour la commercialisation de leurs produits sur la base des informations diffusées ;
- Une base de données est constituée et permet de mieux analyser la dynamique des marchés.

3. MÉTHODOLOGIE DE MISE EN OEUVRE DE SIM

Le système d'information de marché (SIM) est un outil offert aux acteurs économiques pour améliorer le positionnement de leurs produits agricoles sur les marchés porteurs. En tant que tel, il se consacre d'une part à collecter, analyser et diffuser des informations sur les prix, les quantités et les exigences des acheteurs pour les produits ciblés et d'autre part permettre aux acteurs économique d'avoir des éléments de prise de décision sur leurs activités économiques.

Dans sa mise en oeuvre le SIM proposé par le programme ACMA se présente comme un dispositif qui repose sur huit piliers fondamentaux que sont :

- les produits agricoles ciblés;
- les informations à collecter;
- les sources d'informations;
- les lieux de collecte des informations;
- les mécanismes de collecte et de traitement des informations;
- les modes de présentation et de diffusion des informations;
- les utilisateurs finaux des informations générées par le SIM;
- les mécanismes d'évaluation du fonctionnement du SIM.

Les paragraphes ci-dessous décrivent chacun de ces piliers.

3.1 Pilier 1 : Les produits agricoles ciblés

Le dispositif SIM ne se concentre pas sur tous les produits sur lesquels le programme ACMA intervient. Il se focalise dans sa première phase sur trois produits que sont : le manioc et dérivé (gari), le maïs et l'huile de palme et dérivés (des noix palmistes).



le maïs: il s'agit du maïs blanc grain séché. La différence pourra être faite au niveau du maïs ancien et du maïs nouveau en fonction de la période de collecte de l'information ;



le gari: les informations concernant le gari seront fonction des exigences du marché nigérian.



les noix palmiste: les spécificités ici tiendront compte des exigences du marché nigérian (premier choix ou deuxième choix).



l'huile de palme: les spécificités ici tiendront compte des exigences du marché nigérian.

Ces produits ont été choisis dans une phase test en raison des volumes disponibles au niveau de la zone d'intervention d'ACMA et de leur forte demande au niveau des entreprises agro-alimentaires au Bénin comme dans la sous-région (Nigéria, Niger, etc...).

3.2 Pilier 2 : les informations de marché

Les principales informations sur le marché recherchées par les acteurs économiques concernent :

- les prix des produits agricoles
- les quantités disponibles et mobilisables
- les caractéristiques des produits
- les exigences du marché Nigérian
- le taux d'échange du Naira
- etc.

Cependant, l'information principale recherchée par les acteurs PEA demeure celle relative **aux prix des produits sur les différents marchés**. En effet, 96% des acteurs économiques des PEA enquêtés lors de l'étude de référence ont indiqué qu'ils recherchent fondamentalement les données sur les prix (prix de vente et prix d'achat). Cette tendance est pratiquement constante selon les différents types d'activités comme le montrent les données et les spéculations.

Tableau 1 : Les informations recherchées par les acteurs PEA suivant chaque spéculation¹

	Prix	Demande	Offre	Qualité	Lieux	Acheteurs
Manioc						
Poisson						
Huile de palme						
Maïs						
Piment						

Tableau 2 : Les fréquences de collecte des informations

Informations recherchées	Fréquence de collecte
Prix des produits	Tous les jours d'animation des marchés ciblés
Quantités disponibles et mobilisables	Une x par quinzaine
Caractéristiques des produits	Une x par quinzaine
Exigences du marché Nigérian	Mensuelle
Taux d'échange Naira aux frontières	Journalière

¹ Etude de référence de ACMA.

3.3 Pilier 3 : les sources d'informations (acteurs PEA, acheteurs, etc.)

Les données de l'étude de référence ont prouvé que les deux sources privilégiées pour les acteurs PEA sont : **i) les voisins, les amis et/ou la famille** (47% des acteurs PEA) **puis ii) les acheteurs** (38% des acteurs PEA).

Ces sources d'informations ne diffèrent pas en fonction des spéculations concernées. Le tableau qui suit en donne un aperçu.

Tableau 3 : source d'information des acteurs PEA sur le marché suivant chaque spéculation

	Manioc	Poisson	Huile de palme	Maïs	Piment	Total	
						nombre de répondant	pourcentage
Voisins/amis/famille	34	67	123	113	29	366	47%
Groupement/Association/Union	6	22	16	8	2	54	7%
Radio	1			4		5	1%
ONG		4			2	6	1%
Internet			2			2	0%
Acheteur	34	16	87	148	12	297	38%
Intermédiaire	8	2	30	2	7	49	6%
Total	83	111	258	275	52	779	100%

Par ailleurs, un croisement des sources d'information avec les types d'activités laisse entrevoir que la même tendance, avec **les voisins, les amis et/ou la famille** comme première source d'informations puis les **acheteurs** comme la deuxième source.

De ce fait, les sources d'informations seront axées autour des acteurs PEA qui utiliseront ces différents canaux pour collecter les informations.

3.4 Pilier 4 : les lieux de collecte des informations (marchés)

Les informations seront collectées sur les marchés de la zone d'intervention du programme ACMA. Un short liste des principaux marchés a été établi en fonction de l'abondance de chaque produit sur ces marchés. Cette short liste établie de concert avec



les acteurs PEA est présentée dans les tableaux qui suivent :

Il s'agit des marchés sur lesquels ces produits sont les plus importants en termes de volume.

Tableau 3 : Liste des marchés ciblés

Huile de palme	Gari	Maïs
Adja-Ouèrè : marché d'Ikpinlè et marché Tatonoukon	Ouinhi : marché d'Ouinhi	Ifangni : marché d'Ifangni
Adjohoun : marché d'Azowlissè	Covè : marché de Covè	Za-kpota : Marché de Za-kpota
Avrankou : marché d'Avrankou	Djidja : marché de Djidja	Djidja : marché de Djidja
Sakété : marché de Takon et Ita-Djebou	Adja Ouèrè : marché d'Ikpinlè	Kétou : marché de Kétou
Ifangni : marché d'Ifangni		Pobè : marché de Pobè
		Zogbodomey : marché de Zogbodomey

Au total pour :

- **5 marchés** de l'Ouémé et du Plateau pour les prix sur l'huile de palme
- **4 marchés** du Zou et du Plateau pour les prix sur le gari
- **6 marchés** du Zou et du Plateau pour les prix sur le maïs

Au-delà de ces marchés, d'autres marchés à caractère régional ont été retenu pour les prix. Il s'agit de :

- Marché Ouando
- Marché Tokpa
- Marché de Bohicon
- Marchés nigériens
 - *Marché de Miles 12, Lagos State*
 - *Marché de Bodija, Oyo State*

Les prix des produits seront déterminés tous les jours où ces différents marchés s'animent. Par ailleurs, les gros producteurs sont des sources privilégiés de collecte des informations.

3.5 Pilier 5 : les mécanismes et outils de collecte des informations

(i) Sur les prix

Le mécanisme de collecte de données est fondé sur les coordonnateurs départementaux du programme ACMA. Ils collecteront les informations suivant deux canaux :

- a) appels téléphoniques et
- b) déplacement sur certains marchés.

La répartition des travaux de collecte de prix est telle que consignée dans les tableaux qui suivent :

Tableau 4 : Acteurs sources de collecte d'information sur l'huile de palme

PEA	Acteurs PEA de référence	Staff ACMA responsabilisé
Huile de palme Adja-Ouerè (Ikpiniè)	AIBI Antonin TOVIZOUKOU Aimé	Wabi Obadimedji Coordinateur du Département du Plateau
Huile de palme Sakété	LADJOHOULOU Idrissou AVOCEGAN Victorien	
Huile de palme Ifangni	OGOUTOESSI Firmin ROKO Valentin	
Huile Adjohoun/Azowlissè	NOUNAGNON Appolinaire BOGNAHO Basile	Chantal Bossou Coordnatrice du département de l'Ouémé
Huile Avrankou	ADJIGNON Judith KPOSSOU Dominique	

Tableau 5 : Acteurs sources de collecte d'information sur le gari

PEA	Acteur PEA de référence	Staff ACMA responsabilisé
Gari Ouinhi	HOUESSO Béatrice AKPEYEKPO Elisabeth	Edmond Zinzindohoue Coordinateur du Département du Zou
Gari Covè	AYIMASSE Apolline AGBEYIDO Jacques	
Gari Djidja	ADJAKOSSA Théophile KATAKENON Honoré	
Gari Adja ouèrè (mowodani)	ZOMAHOUN Bernadette KOLADE Mamadou	Wabi Obadimedji Coordinateur du Département du Plateau

Tableau 6 : Acteurs sources de collecte d'information sur le maïs

PEA	Acteur PEA de référence	Staff ACMA responsabilisé
Maïs Zogbodomey	MISSANON Simplice VOITAN Claudine	Edmond Zinzindohoue Coordinateur du Département du Zou
Maïs Za-kpota	KETEHOUNDJÉ Juliette DOKOU Suzanne	
Maïs Djidja	ZATA Rosine LISSA Epiphane	
Maïs Kétou	ADEOSSI Raphael BAKARY Woulématou	Wabi Obadimedji Coordinateur du Département du Plateau
Maïs Ifangni	OGOUTOESSI Firmin NOUDEVIIWA Médard	
Maïs Pobè	OLOUKPEDE Toidi DJAYEOLA Molara	

Dans le premier cas, les coordonnateurs départementaux contactent les acteurs PEA retenus et consignés dans les tableaux de responsabilité ci-dessus.

Dans le second cas, les coordonnateurs départementaux se rendront sur un marché clé pour collecter directement les informations sur les produits auprès des commerçants. Ces informations concerneront essentiellement les prix. Les prix seront collectés dans une journée sur les marchés qui animent ce jour même.

Par ailleurs ces mêmes informations seront collectées au Nigéria par le facilitateur de marché suivant les fréquences des deux marchés nigériens retenus à savoir : Marché de Mile 12, Lagos State et Marché de Bodija, Oyo State. Les outils de collecte de données sont les mêmes (voir en annexe).

Enfin, les mêmes données sur les prix seront collectées au quotidien sur les trois marchés à caractère régionaux que sont : Ouando, Tokpa et Bohicon. Le facilitateur de ACMA basé au Bénin se chargera des deux premiers marchés tandis que le coordonnateur du Zou se chargera du troisième marché. L'approche de l'appel téléphonique pourra être adoptée comme la méthode de collecte de données. Cependant, pour les premières fois, des déplacements seront nécessaires en vue de la création de contacts fiables.

(ii) Sur les volumes de produits disponibles et/ou mobilisables

Concernant les informations sur les quantités disponibles et/ou mobilisables et les caractéristiques des produits, les données seront collectées fondamentalement auprès des acteurs PEA (gros producteurs, gros transformateurs et gros commerçants). Cette donnée sera renseignée une fois par quinzaine. (Voir outil de collecte de données en annexe) Il est important de préciser que les volumes de produits stockés ou warrantés seront utilisés pour ajuster les volumes disponibles.

(iii) Sur les exigences du marché nigérian et le taux de change du Naira

Concernant l'information «exigences du marché nigérian», les données seront collectées mensuellement par les facilitateurs de marché situés au Nigéria. Ces informations seront collectées et envoyées sous format numérique suivant le tableau qui suit :

Tableau 7 : Canevas de présentation des données sur les exigences du marché nigériens

Produits	Caractéristiques exigées par les acheteurs nigériens
Huile de palme	
Gari	
Noix palmiste	

Enfin, les informations sur le « Taux de change du Naira », seront quotidiennement collectées :

- pour ce qui concerne le marché noir : auprès des acteurs PEA, aux frontières et chez des cambistes ;

Ces différents mécanismes et approches seront réaménagés en fonction des expériences de la phase test de déploiement du SIM

3.6 Pilier 6 : les utilisateurs finaux des informations générées par le SIM

Les principaux utilisateurs des informations sont d'abord les acteurs des PEA, ensuite les acheteurs. Les travaux effectués en groupe lors des ateliers de réflexion et de définition du dispositif SIM avaient fait ressortir que les bénéficiaires du SIM sont les acteurs des PEA. Il s'agit clairement des producteurs, des transformateurs et des commerçants des produits ciblés.

Les seconds utilisateurs sont les acheteurs aussi bien béninois que nigériens.

En dernier lieu, le staff du programme ACMA qui utilisera les données pour produire des analyses pouvant orienter les actions.

3.7 Pilier 7 : le traitement et les modes de présentation et de diffusion des informations (supports, canevas, etc.)

Les données une fois collectées seront envoyées par les différents acteurs chargés de la collecte sous format électronique simultanément au spécialiste conseil agricole, qualité et SIM, Responsable Agri business et au spécialiste du suivi-évaluation.

Ces trois acteurs se chargeront du traitement de ces informations.

Concernant le traitement, il sera question de procéder à différentes tabulations. A titre illustratif :

- les informations sur les prix seront présentés par produit ;
- des tableaux comparatifs sur les évolutions (croissance et décroissance) pourraient être conçus ;
- etc.

Concernant la diffusion des données par le canal des médias, le format de présentation des données sera le suivant :

- les prix relevés sur les marchés la veille ;
- Les prix relevés sur les marchés du jour ;
- Les prix relevés sur les marchés du Nigéria ;
- Les taux de change du Naira ;
- Les zones où les produits sont disponibles (informations mensuelles)
- Etc.

Le cas échéant, des analyses sommaires seront faites afin de faciliter la compréhension des différentes données.

Un support sera imprimé par la spécialiste de communication et les premières présentations seront faites en présence des acteurs du SIM.

3.8 Pilier 8 : les mécanismes de suivi et d'évaluation du fonctionnement du SIM

Le suivi du dispositif SIM sera focalisé sur deux aspects essentiels.

Premièrement un suivi sur le contrôle de l'effectivité de la collecte des prix. Ce suivi pourra être fait mensuellement sur le terrain par l'équipe ACMA (spécialiste conseil agricole, qualité et SIM, Responsable Agri business et au spécialiste du suivi-évaluation).

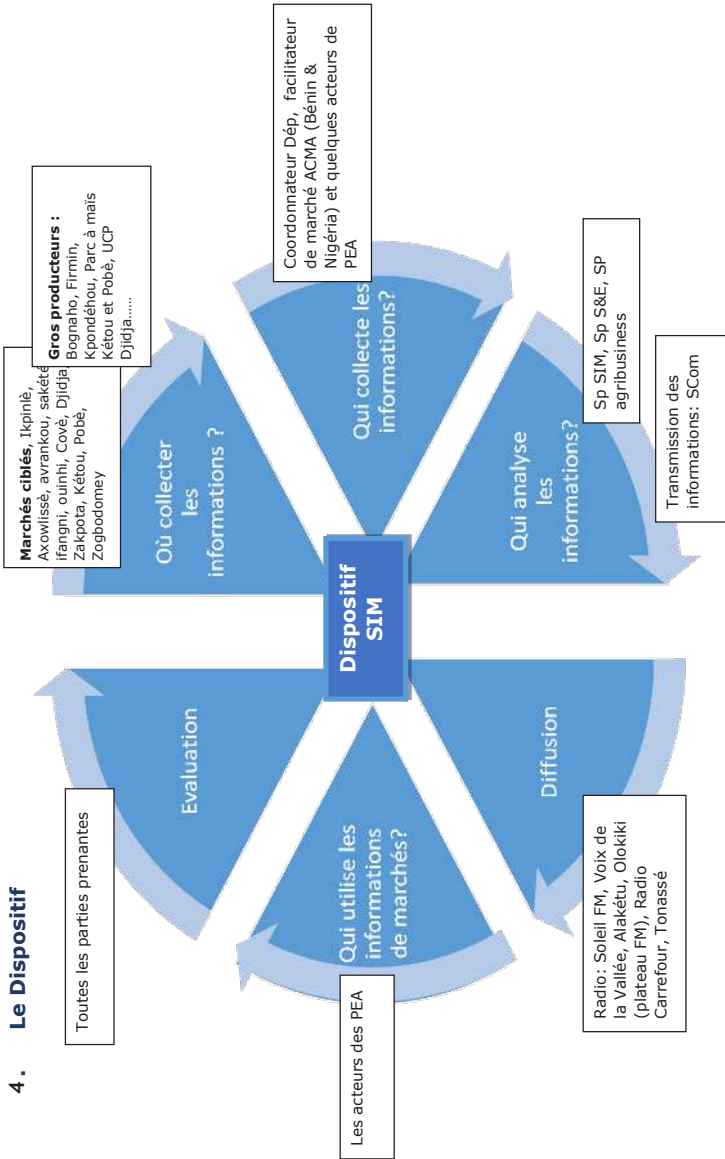
Deuxièmement un suivi de l'audimat. Ce second suivi permettra de s'assurer de l'écoute et de l'utilisation effective des informations par les acteurs PEA. Il se fera également sous forme d'enquête sur le terrain.

Concernant l'évaluation, elle se fera à plusieurs niveaux :

- un premier niveau interne au cours duquel les résultats obtenus seront appréciés. Il s'agira d'une autoévaluation au niveau de l'équipe ACMA qui sera axé fondamentalement sur l'indicateur d'outcomes du programme ACMA, en l'occurrence l'indicateur 5 « Pourcentage des membres des PEA qui utilisent le Système d'Information sur le Marché mis en place avec l'appui du programme »,
- un second niveau externe par le biais d'une évaluation participative avec les acteurs.

Les modalités de l'évaluation seront définies au moment opportun par tous les acteurs impliqués.

4. Le Dispositif



4.1 Les étapes du dispositif SIM

Tableau 8 : Les différentes étapes du dispositif

Etapes du SIM	Où ?	Comment ?	Qui ?
Collecte de l'information	<p>Les informations sont collectées à deux niveaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> Au niveau des marchés (Bénin et Nigéria) et au niveau de certains gros producteurs (voir....) 	<ul style="list-style-type: none"> Outil de collecte de prix au Bénin et au Nigéria, tableau sur les quantités disponibles, tableau des exigences des acheteurs, tableau du taux de change du Naira. 	<ul style="list-style-type: none"> Au niveau du Zou : coordonnateur départemental Au niveau de l'Ouémé : coordonnateur départemental Au niveau du Plateau : coordonnateur départemental au niveau du Nigéria : facilitateur de marché Nigéria Au Niveau des autres marchés du Bénin : facilitateur de marché Bénin
Analyse de l'information	<p>L'information est analysée à ACMA</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tabuler les Informations collectées sur les marchés Croiser les informations venant du marché et des gros producteurs Triangulation Comparaison des prix sur le marché Béninois au prix sur le marché Nigérian 	<ul style="list-style-type: none"> Spécialiste SIM, Spécialiste Agri Business et Spécialiste Suivi Evaluation. SP Com Sous la responsabilité du SP SIM
Diffusion de l'information	<p>Sur Radio soleil FM, radio Carrefour, radio Ala Kétou, Radio voix de la vallée, Radio Olokiki et radio Tonassé et ACMA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Emission radio, Magazines Revue mensuelle Communiqués spots 	<ul style="list-style-type: none"> Spécialiste communication ACMA
Suivi	<p>au niveau de certains marchés et au niveau des radios</p>	<ul style="list-style-type: none"> Déplacement sur le terrain, et écoute des émissions radio 	<ul style="list-style-type: none"> Spécialiste SIM, Spécialiste Agri Business et Spécialiste Suivi Evaluation Spécialiste communication ACMA
Evaluation	<p>Sur le terrain et au bureau ACMA</p>	<ul style="list-style-type: none"> En atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes parties prenantes

4.2 L'organigramme du SIM

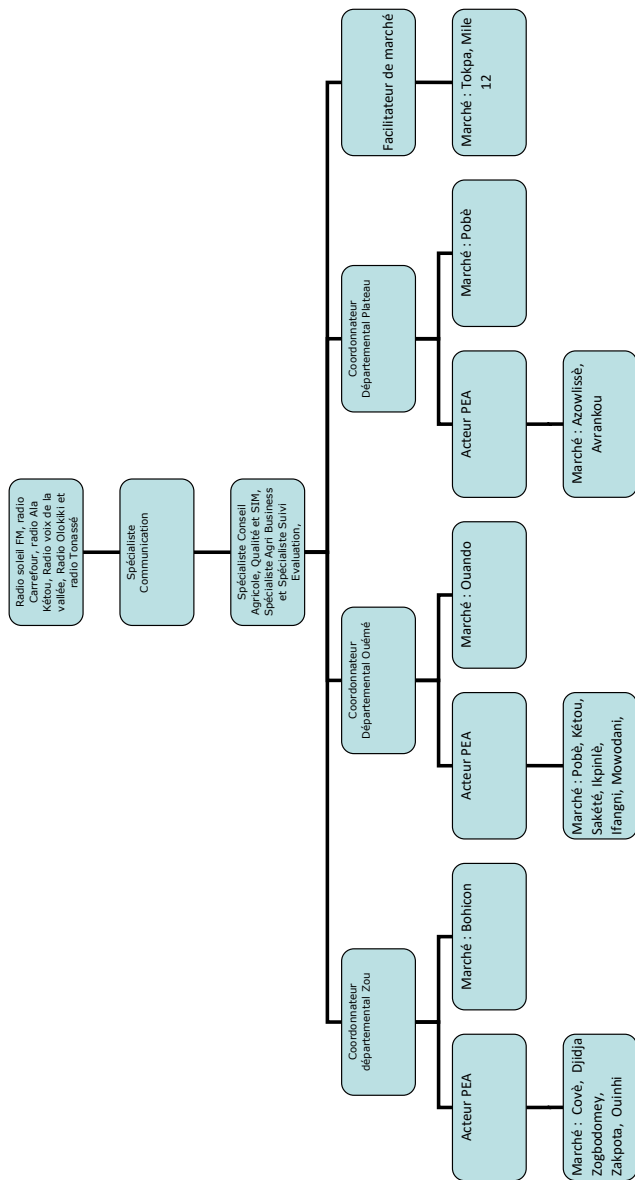


Tableau 9 : Fréquence de diffusion des informations

Informations à diffuser	Périodicité
Prix des produits	Chaque jour
Quantités disponibles	mensuelle
Exigences des acheteurs	Une fois par mois
Taux du Naira	Chaque jour

5. LE CAHIER DE CHARGE DES MÉDIAS

La diffusion des informations sur les prix des produits, sur les jours du marché, sur la qualité et la quantité des produits disponibles est une étape très importante du dispositif SIM.

Dans la mise en oeuvre de sa stratégie SIM, le programme ACMA, pour cette étape de diffusion a fait le choix d'entrer en partenariat avec les Radios locales, communautaires et de développement. Le choix des bénéficiaires du programme s'est porté sur les radios suivantes : **Radio la voix de la vallée, Radio Olokiki Plateau FM, Radio Alakétu, Radio Tonassé, Radio Carrefour et Radio Soleil FM.**

Ces radios, sont situées dans les zones d'intervention d'ACMA et couvrent le territoire d'intervention du programme ACMA, elles ont déjà expérimentées ou expérimentent encore la diffusion d'information sur le marché et sur les produits agricoles.

Dans le cadre de la diffusion du SIM, il est attendu des radios partenaires ce qui suit.

5.1 Radio ALAKETU

- Créer une émission par quinzaine d'information sur le marché en se basant sur le SIM.
- Donner les informations sur les prix des produits sur le marché à la veille du jour du marché.
- Donner les informations sur les prix des produits sur le marché le jour du marché.
- Toujours préciser les instruments de mesures.

- Informer sur le volume, la disponibilité des produits (Gari, mais, huile de palme) sur le marché.
- Préciser la qualité des produits disponibles en fonction de la qualité
- Diffuser ces informations à 11h et rediffuser dans la journée
- Diffuser les informations tous les 2 jours
- S'engager à rester fidèle aux informations du SIM

Langue de diffusion Ede-Yoruba, Fongbé, Français, Wémègbé

5.2 Radio Soleil FM

- Prendre en compte les informations issues du SIM dans leur émission « Les ECHOS DE NOS MARCHES »
- Collaborer avec les facilitateurs de marché
- Donner les informations sur les prix des produits sur le marché
- Toujours préciser les instruments de mesures.
- Informer sur le volume, la disponibilité des produits (Gari, mais, huile de palme) sur le marché
- Préciser la qualité des produits disponibles en fonction de la qualité

Langue de diffusion Ede-Yoruba, Fongbé, Français

Pour ce qui est de Soleil Fm, il convient de préciser que dans les principes de départ, il ne sera pas possible de signer un contrat avec elle. Elle reste toutefois disponible à collaborer avec le programme ACMA dans le cadre de la diffusion des informations sur le marché.

5.3 Radio OLOKIKI PLATEAU FM

- Diffuser les informations SIM aux heures de grande audience, dans le journal et au cours des émissions de divertissement (conte, musique, interactive)
- Heure des émissions : 20h

Langue de diffusion Ede-Anago, Fongbé, français

S'engager à rester fidèle aux informations du SIM

5.4 Radio LA VOIX DE LA VALLEE

- Faire revivre leur émission d'information sur le marché avec les informations SIM
- Diffuser à 7h, 9h 11h et 14h
- Donner les informations sur les prix des produits sur le marché à veille du jour du marché
- Donner les informations sur les prix des produits sur le marché le jour du marché
- Toujours préciser les instruments de mesures.
- Informer sur le volume, la disponibilité des produits (Gari, mais, huile de palme) sur le marché
- Préciser la qualité des produits disponibles

Langue de diffusion Wémègbé, Goungbé, Ede-Yoruba

S'engager à rester fidèle aux informations du SIM

5.5 RADIO CARREFOUR

- Intégrer les informations SIM à leur rubrique d'information sur les jours du marché
- Donner les informations sur les prix des produits sur le marché à veille du jour du marché
- Donner les informations sur les prix des produits sur le marché le jour du marché
- S'engager à rester fidèle aux informations du SIM
- Toujours préciser les instruments de mesures.
- Informer sur le volume, la disponibilité des produits (Gari, mais, huile de palme) sur le marché
- Préciser la qualité des produits disponibles

Langue de diffusion Français, Fongbé, Adjagbé, Ede-Yoruba

Heure de diffusion: 9h, 11h

5.6 Radio Tonassé

- Faire revivre leur émission d'information sur le marché avec les informations SIM
- Heure de diffusion : 6h, 9h 11h et 14h
- Donner les informations sur les prix des produits sur le marché à veille du jour du marché
- Donner les informations sur les prix des produits sur le marché le jour du marché
- Toujours préciser les instruments de mesures.
- Informer sur le volume, la disponibilité des produits (Gari, maïs, huile de palme) sur le marché
- Préciser la qualité des produits disponibles en fonction de la qualité

Langue de diffusion Fongbé, Ede-Yoruba, Français

S'engager à rester fidèle aux informations du SIM

5.7 TELEVISIONS: BB 24, Golfe TV, Canal 3, Sikka TV

- Défiler les informations aux heures de grande écoute
- Préciser le cout, la qualité et le volume des produits disponibles
- Heure de diffusion : 19h et 20h
- S'engager à rester fidèle aux informations du SIM
- Réaliser sporadiquement des reportages sur les marchés mettant en valeur l'offre, la qualité et le volume.

Langue de diffusion Français

Suite à ces cahiers de charge, une équipe d'ACMA a rencontré les radios émettant dans la zone d'intervention du programme. Observation : toutes les radios ont des propositions d'émissions pour la diffusion des informations de marché et pour plus d'impact le partenariat avec ces radios s'étendent sur d'autres émissions informations thématiques intéressante pour le programme ACMA. Ces radios diffuseront donc non seulement le SIM mais également des magazines, émissions thématiques, jeux radiophoniques, émission d'information sur des thèmes proposés par ACMA ou proposés par les radios et validés par ACMA.

6. TERMES DE RÉFÉRENCE DU PARTENARIAT AVEC LES RADIOS

6.1 Rôles et Responsabilités



Pour la diffusion des informations sur le marché, les radios partenaires auront entre autres pour tâches de :

- i.** Veiller à une bonne mise en oeuvre et au suivi quotidien des plannings élaborés dans le cadre de la diffusion du SIM et des thématiques développées par le programme ACMA
- ii.** Diffuser les informations sur le marché et autre thématique du programme ACMA selon le tableau ci-après:

Tableau 10 : RADIO TONASSE

N°	Activités	Nombre de diffusions
01	Magazines (réaliser et faire une diffusion par mois)	06
02	Emission par quinzaine « Toglédji » et Emission thématique (2 diffusions par mois)	12
03	Jeux radiophoniques (une réalisation par trimestre)	02
04	Réalisation et Diffusion de spots (deux diffusions par jour)	360
05	Diffusion du Système d'Information du marché SIM (une diffusion par semaine par jour du marché)	24

Tableau 11 : RADIO OLOKIKI PLATEAU FM

N°	Activités	Nombre de diffusions
01	Magazines (réaliser et faire une diffusion par mois)	06
02	Emissions thématiques (deux diffusions par mois)	12
03	Jeux radiophoniques (une réalisation par trimestre)	02
04	Réalisation et Diffusion de spots (deux diffusions par jour)	360
05	Diffusion du Système d'Information du marché SIM (une diffusion par semaine par jour du marché)	24



Tableau 12 : RADIO ALAKETU

N°	Activités	Nombre de diffusions
01	Magazines (réaliser et faire une diffusion par mois)	06
02	Emissions hebdomadaires : « Itchè Agbè » Et « Azoho » Emissions thématiques (deux diffusions par mois)	12
03	Jeux radiophoniques (une réalisation par trimestre)	02
04	Réalisation et Diffusion de spots (deux diffusions par jour)	360
05	Diffusion du Système d'Information du marché SIM (une diffusion par semaine par jour du marché)	24

Tableau 13 : RADIO CARREFOUR

N°	Activités	Nombre de diffusions
01	Magazines (réaliser et faire une diffusion par mois)	06
02	Emission hebdomadaire qui passe tous les lundis « Glégnon » et Emissions thématiques (deux diffusions par mois)	12
03	Jeux radiophoniques (une réalisation par trimestre)	02
04	Réalisation et Diffusion de spots (deux diffusions par jour)	360
05	Diffusion du Système d'Information du marché SIM (une diffusion par semaine par jour du marché)	24

Tableau 14 : LA RADIO DE LA VALLEE DE LA VALLEE D'ADJOHOUN

N°	Activités	Nombre de diffusions
01	Magazines (réaliser et faire une diffusion par mois)	06
02	Emissions thématiques (deux diffusions par mois)	12
03	Jeux radiophoniques (une réalisation par trimestre)	02
04	Réalisation et Diffusion de spots (deux diffusions par jour)	360
05	Diffusion du Système d'Information du marché SIM (une diffusion par semaine par jour du marché)	24

SOLEIL FM

En ce qui concerne Soleil FM, il convient de préciser que selon les principes de cette radio, il ne sera pas possible de signer un contrat avec elle, elle reste toutefois disponible à collaborer avec le programme ACMA dans le cadre de la diffusion du SIM. En diffusant ces informations et en organisant des échanges thématiques sur ses émissions suivantes :

- Emission « Les Echo de nos marchés »
- Emission radio « radio baladeur

Les langues de diffusion des activités radiophoniques sont le français, le nago ou yoruba et Goun.

Les thèmes développés dans les magazines et les émissions thématiques sont :

- Warrantage
- Accès au financement
- Les exigences du marché nigérian
- L'offre du marché béninois

- L'approche communale
- Les cadres de concertations inter Communale
- Vie des PEA
- Gestion des infrastructures
- Procédures de certifications des produits agricoles
- Procédures d'exportations
- Et/ou tout autre sujet proposé par le Programme ACMA ou proposer par la radio et validée par le Programme ACMA.

Les radios partenaires ont l'obligation de :

- i. **Veiller à une bonne mise en œuvre et au suivi quotidien des feuilles de route élaborées**
- ii. **Rendre compte périodiquement au programme ACMA (voir contrat).**
- iii. **Respecter le planning de diffusion**
- iv. **Appuyer la collecte de données pour le compte d'ACMA sur Statistiques mensuelles de l'impact de ce partenariat sur l'auditoire par les jeux radiophoniques:**

6.2 Durée du partenariat :

Le présent contrat est conclu pour une durée de six (06) mois, à compter de sa date de signature par les deux parties contractantes.

6.3 Choix des Radios

Pour cette expérience pilote, les radios communautaires, locales et de développement, sélectionnées sont : **Radio la voix de la vallée, Radio Olokiki Plateau FM, Radio Alakétou, Radio Tonassé, Radio Carrefour et Radio Soleil FM.**

Ces radios, sont situées et couvre sur le territoire d'intervention du programme ACMA, elles ont déjà expérimentées ou expérimentent la diffusion d'information sur le marché et sur les produits agricoles.

Tableau 15 : Radios proposées pour la diffusion du SIM et des thématiques d'ACMA

Départements	Stations	Fréquences	Type de radio	Lieu d'installation
Ouémé	La Voix de la Vallée	107.8	Communautaire	Adjohoun
Plateau	Alakétou	95.8	Communautaire	Kétou
	Plateau Fm (Olokiki)	105.3	Communautaire	Pobè
Zou	Carrefour Fm	91.7	Commercial	Bohicon
	Tonassé Fm	107.2	Communautaire	Covè
Ouémé	Soleil FM	106.0	Economique et de développement	Sèmè Kpodji

7. Mise en oeuvre

Activités	Responsable	Période de mise en oeuvre
Elaborer et valider le dispositif	ACMA 2SCALE	Février 2016
Elaborer les outils de collectes des informations	ACMA, 2SCALE	Février 2016
Valider le dispositif avec tous les acteurs	ACMA	Mars 2016
Rencontre avec les acteurs de diffusion	ACMA	Mars 2016
Elaboration des contrats des radios	ACMA	Juin 2016
Préparation atelier de lancement du SIM (élaboration du guide d'utilisateur)	ACMA	Juin 2016
Lancement du SIM en atelier	ACMA	Juillet 2016
Financement des contrats des radios	ACMA	Juillet – Décembre 2016
Collecte de l'information	ACMA/ acteurs PEA	Juillet- Décembre 2016
Analyse de l'information	ACMA	Juillet- Décembre 2016
Diffusion de l'information	ACMA	Juillet- Décembre 2016
Elaboration de la revue mensuelle de synthèse et d'analyse des données	ACMA	Décembre 2016
Suivi du dispositif	ACMA	Juillet- Décembre 2016
Evaluation du dispositif	ACMA et parties prenantes	Décembre 2016

Annexes

Annexe 1: Les outils de collecte des données sur le prix

Tableau 16 : Prix des céréales

	Produit	Unités	Prix relevé	
			Auprès des acteurs PEA	Par le coordonnateur
Nom du marché	Maïs	bassine		
		sac		
	Gari	bassine		

Tableau 17 : Prix de l'huile de palme

	Produit	Unités	Prix relevé	
			Auprès des acteurs PEA	Par le coordonnateur
Nom du marché	Huile rouge	Litre		
		Bidon de 25 L		
		Fût de 200 L		

Annexe 2: Les outils de collecte des données sur les volumes

Tableau 18 : Volumes de céréales disponibles et/ou mobilisables

	Produit	Unités	Nombre	Volumes en tonnes	Caractéristiques du produit
Nom du PEA	Maïs	bassine			
		sac			
	Gari	bassine			
		sac			

Tableau 19 : Volumes d'huile de palme disponibles et/ou mobilisables

	Produit	Unités	Nombre	Volumes en tonnes	Caractéristiques du produit
Nom du PEA	Huile rouge	Bidon de 25 L			
		Fût de 200 L			

Tableau 20 : Volumes de noix palmiste disponibles et/ou mobilisables

	Produit	Unités	Volumes en tonnes	Prix courant	Caractéristiques du produit
Nom du PEA	Noix palmiste	Tonnes			

Annexe 3: outils de diffusion du SIM

Informations SIM /ACMA du 27/09/2016

		Prix des produits par unité de mesure			
Département	Marchés	Huile rouge (Bidon de 25 litres)	Gari	Maïs	
Marchés	OUEME	Azouli			
		Avrankou			
		Ouando			
	ZOU	Ouinhi (Dasso)		/bassine	
		Bohicon			
		Djidja (centre)			
		Covè			
		Zogbodomey			/bassine
		Zakpota			/bassine
	PLATEAU	Tatononkon			
		Ikpinlè		/bassine	
		Itadjèbou			
		Kétou		/bassine	
	Nigéria	Pobè			/bassine
		Miles 12			
	Bodidja				
Régional	Tokpa				

Cours du naira

	(1000 naira en CFA)	Heure de relevé du cours
Kétou		
Pobè		
Ifangni		
Kraké		

PROGRAMME APPROCHE COMMUNALE POUR LE MARCHÉ AGRICOLE

ACMA



IFDC BENIN, quartier Patte d'Oie, 04 BP 673. Tel : 21 30 59 90/ 21 30 76 20
Programme ACMA, Quartier Houinmey Dangbéklounon, Face Hôtel Novella Planète,
Porto Novo, Bénin Tél : 20 22 09 55, ukohen@ifdc.org; cdangbegnon@ifdc.org
Communication : okokode@ifdc.org
http://www.ifdc.org/projects/current2/north_west_africa/acma

